

**VILLE DE MARNAY**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 12 juillet 2010**

Sous la présidence de M. Vincent Ballot.

13 conseillers présents :

Laurence BOUCHASSON, Jean Louis FASSETNET, Bernard GIRARD, Bernard MORCHE, Bernadette MADIOT, Christian MARTIN, Yves MOUCHOT, Michael RIETMANN, Serge MANDRET, Pascal THIELLEY, Jean Marc STARKE et Rémi VIEY.

Pouvoir: Monique BONNET pour Bernadette MADIOT.

Secrétaire de séance : Rémi VIEY

**Ordre du jour :**

- 1- Schéma urbain de caractère, 2<sup>ème</sup> tranche ; choix du maître d'œuvre
- 2- Future station d'épuration ; point sur le projet de réalisation
- 3- Projet chaufferie bois
- 4- Questions diverses.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Il soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte rendu de la réunion du 10 juin 2010. Aucune remarque n'est faite.

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la démission de Claire Da Silva.

**1 - Schéma urbain de caractère, 2eme tranche ; choix du maître d'œuvre**

La deuxième tranche de travaux pour réfection du centre ville dans le cadre du schéma urbain de caractère se déroule sur une période de 3 ans.

Une nouvelle consultation a été lancée pour cette 2<sup>ème</sup> tranche. Quatre critères de jugement ont été retenus : le prix des prestations, la motivation de l'équipe, le mémoire justificatif et le respect des prescriptions du schéma urbain de caractère.

Cinq cabinets ont répondu à cette offre.

Le Cabinet Hessou / Cholley a obtenu la note la plus élevée selon les critères retenus.

2 voix contre 4 abstentions 8 voix pour

**2- Future station d'épuration ; point sur le projet de réalisation**

L'acquisition foncière est réalisée, la maîtrise d'œuvre du cabinet BRI étant arrêtée avant cet achat, doit être reprise.

Un avenant au marché de 3000 € pour la réalisation de documents est nécessaire : modification de la localisation de la station d'épuration.

Une étude "zone humide" au droit de la future station d'épuration sera réalisée par le Cabinet BRI pour 2376 €.

Approuvé à l'unanimité

### **3- Projet chaufferie bois**

Le cabinet ENERGICO a rendu son rapport et nous propose 3 projets réalisables.

- Bâtiments du Centre Ville (mairie, CCVO, château, église...) pour une capacité de production d'énergie de 150 kW
- Bâtiments des Carmes (école, collège, MARPA, gendarmerie, pompiers,...) pour une capacité de production d'énergie de 450 kW
- Global qui regroupe les deux projets pour une capacité de production d'énergie de 600 kW.

Le conseil municipal suggère de réunir les différents ‘clients potentiels’ du comité de pilotage et de solliciter le SIED pour connaître sa position quant à la réalisation du projet par le syndicat.

### **4- Questions diverses.**

#### **• Demande de subvention du moto club :**

Le Moto-club sollicite une aide pour l'organisation du championnat de France mini-vert. Compte tenu des investissements réalisés par le club pour la réhabilitation du terrain, le rétablissement de chemin d'accès à Chenevrey, son engagement dans la vie associative locale, le conseil accorde une subvention de 2500 € qui couvrira le volet sécurité de cette manifestation d'envergure nationale.

Adopté à l'unanimité

#### **• Renouvellement contrat**

Renouvellement du contrat de travail d'un adjoint technique à l'école maternelle du 01/09/2010 au 31/08/2011.

Adopté à l'unanimité

#### **• Information cimetière :**

La commission extra communale s'est réunie pour le suivi de la procédure de reprise des concessions abandonnées.

Le relevage d'une dizaine de tombes abandonnées débutera en octobre 2010 à l'issue des 3 années de procédure. Un ossuaire sera aménagé dans une cellule du reposoir actuel.

Le Jardin du Souvenir et un système de caves pour urnes funéraires seront mis en place.

L'acquisition foncière de terrain jouxtant le cimetière reste d'actualité pour une extension future.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour commencer des démarches concernant l'acquisition foncière.

Adopté à l'unanimité

#### **• Moulin :**

La municipalité s'est engagée dans une réflexion de valorisation du moulin. Il paraît judicieux de tirer partie de la chute d'eau pour la valoriser énergétiquement par la mise en place d'une turbine et redonner au moulin sa vocation initiale. Plusieurs structures ont contacté la mairie dans ce but. La Compagnie Comtoise des Eaux Vives a récemment demandé un usage du droit d'eau et la location du rez de chaussée du moulin afin de valoriser la chute du barrage. En contre partie, un pourcentage de l'électricité vendue sera versé à la commune.

Les démarches vont se poursuivre, avec le syndicat de la basse vallée de l'ognon, pour avancer sur ce dossier.

- Eclairage public

Un diagnostic de l'existant est proposé par une société qui, après étude, proposera des solutions pour rationaliser au mieux l'éclairage et proposer la résorption des zones sombres.

- Forum des associations

Il convient d'organiser le 3<sup>ème</sup> forum des associations ; la date du 25 septembre est retenue. Une information sera faite aux différents acteurs du milieu associatif de Marnay.

Une invitation sera envoyée aux représentants des communes et communautés de communes voisines, comme cela avait été souhaité par le monde associatif lors du précédent forum.

- Micro coupure ERDF

Des coupures récurrentes sur le réseau ont été signalées à ERDF. Le responsable de secteur à été reçu en mairie de Marnay. ERDF, parfaitement conscient de la gêne occasionnée, a procédé à plusieurs réparations sur le réseau (changement d'isolateur, modification des points d'alimentation). Une information sera transmise en mairie par ERDF quant à l'évolution de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.